

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260410_13
Référence Nomenclature n°4.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations sociales

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS VILLE – CREATIONS D'EMPLOIS
NON PERMANENTS POUR LES TEMPS PERISCOLAIRES 2025/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer des emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier pour assurer les missions de service des temps périscolaires (restauration scolaire, garderie) dont la pause méridienne, présentés dans le tableau ci-dessous :

Nature des Fonctions	Niveau de recrutement et de rémunération	Durée hebdomadaire de travail	Nombre d'emplois (*)
Encadrement des enfants durant le temps périscolaire	Entre le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} échelon Adjoint d'animation territorial / Adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	Temps non complet Jusqu'à 50% d'un ETP	30

(*) : Le nombre d'emplois créés correspond à un nombre maximum d'agents rémunérés durant une période donnée. Ce nombre maximal n'est pas obligatoirement atteint.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 03 juillet 2026 pour le recrutement d'agents non titulaires lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité tel que présentés ci-dessus,
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder aux recrutements dans les conditions prévues par les textes,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260410_13
Référence Nomenclature n°4.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux du 1^{er} septembre 2025 au 03 juillet 2026 pour le recrutement d'agents non titulaires lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité tel que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux recrutements dans les conditions prévues par les textes,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 10 Avril 2026

Le Secrétaire de Séance,



Eric MALLEY

Le Maire,



Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 17 Avril 2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

**TABLEAU DES EFFECTIFS VILLE – CREATIONS D’EMPLOIS NON
PERMANENTS POUR LES TEMPS PERISCOLAIRES 2025/2026**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Vendredi 03 Avril 2026, s’est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Vendredi 10 Avril 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme TAING Claire à M. MALLEY Eric, M. MENDES José à M. PETIT Marc, Mme SEIVE Violaire à Mme REYMOND Magali.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MALLEY Eric.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	
Nombre de votants :	33

